

# Feuille de Buis

*Saint Blaise du Buis*



2016 N° 2

2 février

## Feuille de Buis au format électronique:

Dans le cadre de la protection de l'environnement, n'hésitez pas à demander l'envoi de la Feuille du Buis par mail.

Pour cela envoyez un message à l'adresse suivante:  
[m.stblaise@wanadoo.fr](mailto:m.stblaise@wanadoo.fr)

## Agenda :

Permanence du RAM	18 FEV
Soirée Théâtre	26 et 27 FEV
Groupe Vocal Toutes Aures	28 FEV
Matinée Boudins	6 MARS
Don du Sang	11 MARS
Repas des Anciens	19 MARS

## Fête de la Saint Blaise

La fête de la Saint Blaise, initialement prévue le dimanche 7 février 2016, n'aura pas lieu. En effet nous aimerions que cet évènement soit porté par les différentes associations du village. Faute de temps, elles n'ont pu s'organiser pour animer cette fête. C'est pourquoi nous la reportons à l'année prochaine.

## Déneigement

Nous vous rappelons que le déneigement par les engins et la lame nécessite obligatoirement un libre accès de la voie. Si des véhicules stationnent en bordure de voirie, le déneigement ne pourra être effectué. Nous vous recommandons : d'élaguer et de tailler vos arbres et vos haies pour éviter les chutes de branches sur les voies, de dégager votre entrée sans déposer de la neige sur la voirie. La commune fait de son mieux pour intervenir et desservir les voies publiques selon une tournée préétablie, privilégiant la circulation du car. Les voies privées ne sont pas déneigées par la collectivité. Nous comptons sur le civisme de tous afin de faciliter les opérations. Mais peut être que l'hiver continuera d'être clément jusqu'au printemps.



Des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et maintenance des lignes électriques 20000 volts ont débuté sur le territoire de la commune à compter du : **01/02/2016**. Ils ont été confiés par ERDF, à l'entreprise G.R.D.E. - 38760 VARCES, habilitée à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques.

## Recensement du 21 janvier au 20 février

Les agents recenseurs font actuellement leur tournée sur la commune.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.



## Passage de la TNT à la haute définition

Le gouvernement a annoncé le passage généralisé des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT à la norme MPEG-4 le 5 avril 2016. Cette évolution vous permettra de recevoir la télévision avec une meilleure qualité d'image et plus de chaînes en Haute Définition.

Êtes-vous prêt ? L'évolution de la norme de diffusion de la TNT aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril prochain. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez que votre équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, vous risquez de perdre la réception des chaînes après le 5 avril. Vérifiez sans attendre, et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant ! Toutes les infos sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou au **0970 818 818** (prix d'un appel local).





**Soirée Théâtre** : L'association Côté Jardin vous invite pour deux soirées théâtre à la salle La Sure les vendredi 26 et samedi 27 février à 20 heures.

Elle nous présentera sa nouvelle création : « Cérémonie en Délire ».

Réservation au 04 76 05 47 94 ou 06 71 04 16 77, tarif 7 euros adultes et 4 euros enfants plus de 10 ans.

**Le groupe vocal Toutes Aures nous offre un concert exceptionnel à l'église de Saint Blaise du Buis**

**Dimanche 28 février à 17 heures**

la Messe de Minuit pour Noël de Marc Antoine Charpentier. Entrée gratuite.



## Matinée

### BOUDINS A LA CHAUDIERE

**DIMANCHE 6 MARS**

Organisée par l'A.C.C.A. Saint Blaise  
à partir de 9 heures à la Halle du Buis  
Vente de boudins, fricassées, andouilles.

Venez nombreux.

Pour réserver, contacter Christian Maljournal tél. 04 76 65 86 87 ou 06 37 03 68 99.



## Aides à domicile

Cette association (dont le siège est hébergé dans les locaux du Pays voironnais) gère un **service mandataire** d'aide à domicile pour les **familles, personnes âgées ou handicapées** vivant sur le territoire du Voironnais.

L'objectif de notre service est de mettre en relation un particulier et un salarié qui travaillera à son domicile, le particulier étant juridiquement l'employeur, et le service mandataire assurant l'ensemble des démarches administratives (contrat de travail, fiche de paie, facturation...).

L'adresse du site est : [www.aidesadomicilevoironnais.fr](http://www.aidesadomicilevoironnais.fr)

Pour tout renseignement: 04 76 32 74 70

Maintenant  
Je pense à  
**moi**  
& à mes proches!



**Impression** : Mairie de Saint Blaise du Buis, 305 rue de la mairie - 38140 Saint Blaise du Buis •

Directeur de publication : **Véronique LEONARDI** • Rédacteurs : Commission Information Communication et associations. 430 exemplaires. Photos copyright Mairie St Blaise et associations. Recevoir la Feuille de Buis au format électronique, contact [m.stblaise@wanadoo.fr](mailto:m.stblaise@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture** : Mardi de 9h à 12h - Mercredi de 15h à 18h - Vendredi de 16h à 19h.

Tel. 04 76 65 65 00 Fax. 04 76 05 39 62 - [www.saintblaisedubuis.fr](http://www.saintblaisedubuis.fr) Facebook : stblaisedubuis2014